

L'état de la protection sociale des travailleurs du système agroalimentaire en Afrique de l'Ouest

Nourjelha Mohamed Yousif, João Pedro Bregolin Dytz et Gabriela Perin, Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

Les travailleurs des systèmes agroalimentaires en Afrique de l'Ouest¹ sont confrontés à de multiples problèmes qui menacent leurs moyens de subsistance, notamment la fragilité économique, les conflits, l'accès limité aux intrants de production agroalimentaire, la forte mobilité, l'informalité, les pertes après récolte et les restrictions commerciales mondiales dues à la covid-19 et au conflit entre la Russie et l'Ukraine. Face à des revenus faibles et irréguliers, à l'éloignement et à la marginalisation, de nombreux travailleurs agricoles, y compris les pêcheurs, les forestiers et les éleveurs, sont exposés à des risques supplémentaires, tels que les catastrophes naturelles et les impacts du changement climatique. La protection sociale peut jouer divers rôles dans la protection des travailleurs du système agroalimentaire, comme la protection contre les chocs et les risques auxquels ils pourraient être confrontés, contribuer à des conditions de travail décentes et permettre et améliorer les stratégies de subsistance et l'adaptation au changement climatique. Certaines interventions complémentaires spécifiques peuvent également bénéficier à ces travailleurs, telles que la fourniture d'activités génératrices de revenus ou la liaison des programmes d'alimentation scolaire à leur production locale. Néanmoins, la couverture de protection sociale en Afrique de l'Ouest pour ces travailleurs est encore très faible. Malgré des initiatives intéressantes, comme dans les cas de pays présentés ci-dessous, les mécanismes de protection sociale sont encore limités.

Vue d'ensemble de l'état de la sécurité sociale en Afrique de l'Ouest

Les mécanismes de sécurité sociale offrent une protection essentielle contre de nombreux risques auxquels les travailleurs sont confrontés au cours de leur vie active. Le rapport examine donc comment différents types de prestations — dans certaines des principales branches de l'assurance sociale, des prestations de maternité en espèces aux pensions de vieillesse — atteignent les travailleurs du système agroalimentaire et protègent leurs droits.

L'assurance sociale en Afrique de l'Ouest se caractérise par de faibles niveaux de couverture: presque tous les pays couvrent moins de 10 pour cent de leur population. Lorsque l'on examine les différents mécanismes d'assurance sociale dans la région, certains défis apparaissent, tels que les barrières juridiques qui excluent les travailleurs informels ou indépendants, les revenus faibles et irréguliers qui ne sont pas pris en compte par le système d'assurance sociale, et le manque de l'accès aux services et à un soutien administratif adéquat dans les zones rurales. Ces défis tendent à expliquer certains des problèmes auxquels les pays sont confrontés pour inclure les travailleurs du système agroalimentaire dans leurs mécanismes de protection sociale.

Aperçu de l'état de l'assistance sociale en Afrique de l'Ouest

L'assistance sociale en Afrique de l'Ouest est moins avancée que dans d'autres parties du continent. En termes de couverture, le nombre total de programmes actifs d'assistance sociale opérant à l'échelle nationale dans la région est relativement faible. Presque tous les pays pour lesquels des données sont disponibles couvrent moins de 20 pour cent de leur population avec différents types de programmes d'assistance sociale. Ce pourcentage est plus élevé dans les régions rurales, où résident et/ou travaillent la plupart des travailleurs du système agroalimentaire. En ce qui concerne l'adéquation², l'analyse montre que le niveau moyen d'adéquation de tous les programmes d'assistance sociale est de 10,3 pour cent avec des niveaux d'adéquation des transferts d'assistance sociale plus élevés enregistrés dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

En ce qui concerne les finances, l'analyse révèle que les dépenses moyennes d'assistance sociale en pourcentage des dépenses intérieures brutes sont de 0,69 pour cent huit pays consacrant moins de 1 pour cent de leurs dépenses intérieures brutes à l'assistance sociale. Ces programmes ont tendance à accorder la priorité à des groupes sociodémographiques vulnérables particuliers, tels que les personnes âgées, les enfants ou les personnes handicapées, qui sont pour la plupart en dehors de la population active.



Sur la base des données des profils de pays de socialprotection.org, de la base de données sur l'assistance sociale du PNUD et des rapports de la Banque mondiale, un total de 40 programmes d'assistance sociale³ actuellement mis en œuvre par les gouvernements en Afrique de l'Ouest ont été cartographiés. Parmi ces programmes, les principaux types d'assistance sociale sont les transferts monétaires (conditionnels et inconditionnels) et les travaux publics. De plus, l'évaluation révèle que 33 des 40 programmes d'assistance sociale cartographiés ciblent les zones rurales et pauvres, et donc éventuellement les travailleurs du système agroalimentaire. Seuls neuf programmes ciblent explicitement les travailleurs du système agroalimentaire. Bien qu'ils ne soient pas nécessairement les bénéficiaires prévus de la plupart des programmes, plus de la moitié des programmes incluent au moins une caractéristique qui pourrait être jugée pertinente pour les travailleurs du système agroalimentaire.

Études de cas

Le rapport présente également cinq études de cas de pays en Afrique de l'Ouest qui abordent les obstacles auxquels sont confrontés les travailleurs du système agroalimentaire pour adhérer aux programmes d'assistance sociale et aux régimes d'assurance sociale:

- Les travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre du Ghana, le programme de filet de sécurité *Jigisemejiri* du Mali et le *Programme national de bourses de sécurité familiale* du Sénégal étendent les formes d'assistance sociale aux travailleurs des zones rurales et du système agroalimentaire;
- La Côte d'Ivoire connaît actuellement une extension majeure de ses mécanismes d'assurance sociale et de soins de santé, ciblant les zones rurales et les travailleurs qui n'étaient pas inclus auparavant; et
- Cabo Verde a une approche à deux volets, y compris une pension sociale pour les personnes pauvres et vulnérables et l'extension de son régime d'assurance sociale aux travailleurs indépendants.

Bibliographie:

Perin, G., J.P. Bregolin Dytz, L. Sato et N. Mohamed. 2022. "L'état de la protection sociale des travailleurs des systèmes agroalimentaires en Afrique de l'Ouest". *Document de travail*, No. 196. Brasília et Rome: Centre international de politique pour la croissance inclusive (IPC-IG) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Notes:

1. Quinze pays: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.
2. La base de données ASPIRE de la Banque mondiale calcule l'adéquation des prestations des programmes d'assistance sociale en utilisant le montant du transfert divisé par le revenu ou la consommation totale des bénéficiaires.
3. Hors subventions.